COMMUNE DE
Strassen

Formulaire des subventions communales pour favoriser la biodiversité

ETAPE 1 – Vérification et validation préalable du devis par le service technique communal

Informations à fournir par le maître de l'ouvrage

Je soussigné(e) :

Matricule : __ __ __ __ / __ __ / __ __ / __ __ __ __ __

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal et localité : .....

Tél. / GSM : .....

E-mail : .....

Concerne l'immeuble :

Adresse : ..... L- ..... Strassen

- ☐ Propriétaire
- ☐ Locataire

sollicite un subside communal pour :

☐	Perméabilisation du sol par le biais de démolitions de revêtements en dur existants	100€/m² descellé, obligatoire de desceller min 50% de la surface actuellement scellée avec surface minimale à desceller de 3m², max. 1000€/immeuble d'habitation unifamilial et max. 2500€/immeuble d'habitation collectif
☐	Transformation de jardins de pierres en jardins naturels avec des plantes locales	50% des frais pour semences et plantations locales, obligatoire min 50% de la surface actuellement occupée par jardin de pierres avec surface minimale de 3m2, max. 150€/immeuble d'habitation unifamilial et max. 200€/immeuble d'habitation collectif **si réalisées par moyens propres**, max. 400€/immeuble d'habitation unifamilial et max. 800€/immeuble d'habitation collectif **si réalisées par un professionnel**
☐	Aménagement de murs en pierre sèche	25%, minimum 5m² surface verticale, max.700€
☐	Cumul des subventions	250€ si min. 2 subventions subventionnées obtenues au cours de la même année civile

Pièces à joindre obligatoirement :

- ☐ **Devis estimatif des travaux avec croquis de la situation existante et projetée**
- ☐ **Photos de l'état avant les travaux**

Le déclarant certifie que les renseignements ci-dessus sont exacts, et qu'il a pris connaissance que le subside est sujet à restitution au cas où elle aurait été obtenue sur base de fausses déclarations ou de renseignements inexacts.

Renvoyer à / *Zurückschicken an* / Send back to
Administration communale de Strassen
Service environnement
B.P. 22
L-8001 Strassen

Renseignements / *Auskünfte* / Informations
Service environnement
Mme Wirtgen — 31 02 62-256
M. Schmidt — 31 02 62-271
environnement@strassen.lu

COMMUNE DE
Strassen

Veuillez s.v.p. remplir les informations pertinentes pour votre demande de subvention :

Le service technique et le service environnement se réservent la possibilité de faire des contrôles sur place dans le cadre de la demande de subside.

Travaux subsidiées	Etat avant travaux	Résultat projeté	Immeuble: Unifamilial	Immeuble: Collectif	Travaux réalisés par: Personne privée	Travaux réalisés par: Professionnel
Perméabilisation du sol par le biais de démolitions de revêtements en dur existants	Surface scellée existante : ……..m²	Surface descellée : ……..m²				
Transformation de jardins de pierres en jardins naturels avec des plantes locales	Surface de jardin de pierre existante : ……..m²	Surface transformée en jardin naturel : ……..m²				
Aménagement de murs en pierre sèche		Surface verticale : ……..m²				

Strassen, le……..

……
Signature

Conditions d'éligibilité

Par le règlement pris par délibération du 22.01.2026 par le conseil communal de Strassen, la commune octroie des subventions en faveur de la biodiversité pour le descellement de surfaces scellées, la transformation de jardins de pierres en jardins naturels et l'aménagement de murs en pierre sèche, sous réserve toutefois que le devis estimatif de ces travaux ait pu être vérifié et reconnu acceptable préalablement par le service technique communal.

Pour pouvoir bénéficier d'une subvention communale pour favoriser la biodiversité il faut remplir les conditions suivantes:

- Être une personne physique.
- Être propriétaire ou copropriétaire de l'immeuble concerné sur le territoire de la commune de Strassen de manière réelle et effective au moment de la demande.
- La demande de subvention est introduite au plus tard 6 mois après l'établissement des factures.
- Avoir fait l'objet de toute autre demande nécessaire auprès du service technique.

Protection des données personnelles :
Les informations vous concernant, recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par l'administration concernée afin de mener à bien votre demande. Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification de vos données personnelles ainsi que de la faculté de retirer votre consentement conformément au Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018. Vos données personnelles seront conservées pendant dix années.

Renvoyer à / *Zurückschicken an* / Send back to
Administration communale de Strassen
Service environnement
B.P. 22
L-8001 Strassen

Renseignements / *Auskünfte* / Informations
Service environnement
Mme Wirtgen M. Schmidt
31 02 62-256 31 02 62-271
environnement@strassen.lu